

إِنْ هِلَالُ بْنُ أُمَيَّةَ قَذَفَ امْرَأَتَهُ بِشَرِيكَ ابْنِ سَحْمَاءَ،  
وَكَانَ أَخَا الْبَرَاءِ بْنِ مَالِكٍ لِأُمِّهِ، وَكَانَ أَوَّلَ رَجُلٍ  
لَا عَنَ فِي الْإِسْلَامِ، قَالَ: فَلَا عَنَهَا، فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ  
صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ: «أَبْصُرُوهَا، فَإِنْ جَاءَتْ بِهِ أَيْضُ  
سَبْطًا، قَضِيَ الْعَيْنَيْنِ؛ فَهُوَ لِهِلَالِ بْنِ أُمَيَّةَ، وَإِنْ  
جَاءَتْ بِهِ أَكْحَلُ جَعْدًا حَمَشَ السَّاقَيْنِ؛ فَهُوَ لَشَرِيكَ بْنِ  
سَحْمَاءَ»، قَالَ: فَأُنْبِئْتُ أَنَّهَا جَاءَتْ بِهِ أَكْحَلُ جَعْدًا  
حَمَشَ السَّاقَيْنِ.



Hilâl ibn Umayyah accusa sa femme de  
l'avoir trompé avec Sharîk ibn Saḥmâ', le  
frère utérin d'Al-Barâ' ibn Mâlik. Il était le



premier homme à avoir recours à l'imprécation en Islam. Il invoqua donc la malédiction contre sa femme. Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a alors dit : « Surveillez-la ! Si elle accouche d'un enfant blanc aux cheveux lisses et aux yeux teintés de rouge, ce sera l'enfant de Hilâl ibn Umayyah. Mais s'il a les yeux noirs, les cheveux crépus et les jambes fluettes, il sera à Sharîk Ibn Saḥmâ' ! » Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) a dit : « On me communiqua qu'elle mit au monde un enfant aux yeux noirs et aux jambes fluettes. »

---

Rapporté par Muslim  
Jugement : Authentique